



Résumé citoyen

Rapport Annuel de Mise en Œuvre 2016

I. Temps forts de l'année 2016

L'année 2015 avait été consacrée au lancement du programme opérationnel adopté par la Commission européenne en décembre 2014 avec notamment la mise en place du comité régional de suivi interfonds et du comité régional de programmation, la sélection des organismes intermédiaires avec et sans subvention globale, le lancement des premiers appels à projets. Au 31 décembre 2015, 170 dossiers avaient été programmés pour un montant UE total de 22,5 M€ (dont 4 dossiers FEDER pour un montant UE total d'un peu plus de 1 M€, 161 dossiers FSE pour un montant UE total de 20,3 M€ et 5 dossiers IEJ pour un montant UE total de plus de 1 M€).

L'année 2016 a été marquée par :

→ **Une montée en puissance visible de la programmation** avec :

- 58 dossiers FEDER programmés pour un montant UE total de presque 23 M€, soit une progression de 2140% en un an.
- 137 dossiers FSE programmés pour un montant UE total de 42,7 M€, soit une progression de 211% en un an.
- 6 dossiers IEJ programmés pour un montant UE total de 5,8 M€, soit une progression de 515% en un an (4 dossiers programmés en 2015).

Cette montée en puissance résulte :

- 1. de la montée en charge progressive pour les organismes intermédiaires avec subvention globale**
- 2. de la montée en charge des services de l'autorité de gestion, qui a considérablement renforcé ses effectifs sur 2016, passant de 20 agents au 31 décembre 2015 à 36 agents.**

→ **La sélection de 3 nouveaux Investissements Territoriaux intégrés** ce qui amène à 15 leur nombre total en Ile-de-France.

→ **La désignation du Conseil Régional d'Ile-de-France comme autorité de gestion** du Programme opérationnel régional 2014-2020 de l'Ile-de-France et du Bassin de Seine, le 21 décembre 2016.

Répartition par fonds

Au 31 décembre 2016, 370 dossiers ont été programmés pour un montant UE total d'environ 93,7 M€, soit une progression de 316% en un an :

- 62 dossiers FEDER pour un montant UE total d'environ 24 M€
- 298 dossiers FSE pour un montant UE total d'environ 63 M€
- 10 dossiers IEJ pour un montant UE total de 6,7 M€

II. Zoom sur l'Initiative Emploi pour les Jeunes (IEJ)

Le programme opérationnel régional est doté d'une enveloppe d'environ 5,7 M€ pour la mise en œuvre de l'IEJ. Au 31 décembre 2016, 10 opérations ont été programmées pour un montant UE de 6,7 M€.

La mise en œuvre de l'IEJ est de la responsabilité :

- De l'autorité de gestion à hauteur de 4,8 M€. Cette enveloppe est programmée à travers deux dispositifs :
 - o d'une part un appel à projets « IEJ », publié en 2015, pour lequel 5 opérations ont été programmées pour un montant total UE de 1,1 M€.
 - o Le cofinancement de marchés de la formation professionnelle du Conseil Régional d'Ile de France d'autre part, pour lequel 1 opération a été programmée pour un montant total UE de 5 M€.
- Du Conseil départemental de Seine Saint Denis (CD93), organisme intermédiaire avec subvention globale à hauteur de 900 000€, met en œuvre les dispositifs suivants : 1) les espaces dynamiques d'insertion, 2) des actions d'accompagnement scolaire des jeunes mineurs et majeurs étrangers isolés, 3) un chantier éducatif, 4) un appel à projets territorial et 5) assistance technique. 4 opérations ont été programmées en 2016 pour un montant de 555 600€.

Exemple :

Le « Chantier éducatif NEET activité support : rénovation de la peinture dans des collèges de la Seine-Saint-Denis », porté par la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse du Département de la Seine-Saint-Denis. Ce chantier porte sur la mise en peinture des salles de classe des collèges du département de la Seine-Saint-Denis. Il s'agit d'une activité de production de service ou de rénovation par des jeunes encadrés par des professionnels (éducateurs spécialisés et éducateurs techniques). Ce chantier est axé sur la modification des comportements, sur la réduction des risques d'exclusion ou de marginalisation. Ce projet a été cofinancé par le FSE et l'IEJ à hauteur de 171 600 € pour un coût total éligible de 260 000 €.

III. Zoom sur la lutte contre le changement climatique

Le programme opérationnel intervient directement en faveur de la lutte contre le changement climatique en finançant des projets, à travers l'axe 8 « Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone » avec :

- 10 dossiers ont reçu un avis favorable au titre de l'appel à projets « Réhabilitation durable ». Ces projets concernent principalement des rénovations thermiques de logements sociaux (profil rénovation énergétique label BBC, certification CERQUAL,...).
- 3 dossiers d'un appel à projets relatif aux énergies renouvelables ont reçu un avis favorable au comité de programmation de mai 2016. Ces dossiers ont un impact positif quant à la lutte contre le changement climatique (substitution d'énergies renouvelables à des énergies fossiles).

Exemple : « Mobilisation des énergies renouvelables dans le cadre de la reconstruction du collège de l'Arche Guédon à Torcy : géothermie et énergies de récupération » porté par le Conseil départemental de la Seine et Marne. Cette reconstruction constitue le premier bâtiment à énergie positive conçu et réalisé par le Département de Seine-et-Marne. Construits en 1975,

les bâtiments du collège ne correspondaient plus aux besoins actuels en termes de performances techniques et de fonctionnalité. Cette vétusté des locaux ne permettait plus au corps enseignant et aux élèves de s'épanouir dans leur environnement. La reconstruction du collège sur un autre site a été privilégiée à la simple réhabilitation avec des objectifs énergétiques ambitieux: l'opération fait l'objet d'une certification HQE.

Cette reconstruction se veut exemplaire, tant au niveau des conditions de scolarité futures que de ses performances énergétiques et environnementales.

IV. Les partenariats

Dans un souci d'impliquer totalement les acteurs franciliens dans la gestion des fonds européens, la Région Ile-de-France, s'est dotée d'Organismes Intermédiaires (OI) et d'Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) pour améliorer l'impact des fonds européens sur le territoire francilien.

La Région Ile-de-France a mis en œuvre un programme opérationnel s'appuyant sur un partenariat très développé avec :

- 5 organismes intermédiaires avec subvention globale : les GIP académiques de Créteil Paris et Versailles, la chambre de commerce et d'industrie de Paris-Ile-de-France et de conseil départemental de Seine-Saint-Denis.
- 16 organismes intermédiaires avec convention de délégation de tâches (dont 15 territoires ITI et la Direction Régionale et Interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE)).

Pour les organismes intermédiaires avec subvention globale, leur convention prévoit des instances propres de programmation des opérations reposant sur un partenariat représentatif des thématiques d'intervention de chaque structure (exemple : acteurs du secteur de l'action éducative pour les GIP académiques, ou du secteur économique pour la chambre de commerce et d'industrie de Paris-Ile-de-France).

En 2016, 18 instances de programmation se sont tenues :

- 11 pour les 3 GIP académiques
- 3 pour la CCI-Paris-Ile-de-France
- 4 pour le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

Pour le volet urbain du programme, les ITI reposant sur une logique de remontée de projets émanant des acteurs locaux et s'intégrant dans une stratégie territoriale, leur instance de gouvernance (le comité de sélection et de suivi) s'appuie sur un partenariat local diversifié. Selon les territoires, on retrouve dans cette instance des élus locaux, une représentation de l'Etat sur le territoire, le département et des experts sur des thématiques spécifiques à chaque territoire.

V. Des actions de communication

En 2016, la Région Ile-de-France a mis en place :

- Un site internet dédié aux FESI en Ile-de-France : exemple d'une étroite collaboration entre les services de l'Etat et ceux de la Région pour répondre à une volonté de créer un portail unique sur les FESI et leur action en Ile-de-France. Cet outil représente le vecteur principal

d'informations sur l'action européenne sur le territoire francilien auprès de l'ensemble des publics cibles : bénéficiaires, bénéficiaires potentiels, grand public, relais et partenaires.

- Des conférences départementales dont l'objectif est de réunir les acteurs du département, bénéficiaires potentiels, pour présenter les possibilités de cofinancement qu'offrent les FESI. 4 conférences ont été organisées : 14 avril à Fontainebleau (77), 12 mai à Meaux (77), 19 mai à Versailles (78) et à Cormeilles-en Parisis (95) le 30 juin.
- Des ateliers et des réunions d'information sur les appels à projets FESI organisés auprès de porteurs de projet potentiels franciliens tout au long de l'année 2016 tel que l'atelier organisé en octobre 2016 avec les représentants franciliens du réseau EEN (Europe Entreprise Network – programme H2020) relatif à l'appel à projets RDI en décembre 2016.
- Création d'un Guide du candidat : support pour informer les bénéficiaires potentiels sur les thématiques et les possibilités de cofinancement offertes par le FEDER et le FSE.